



Distr.: GÉNÉRALE
E/ECA/CODI/4/CRP/8

**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

**FRANÇAIS
Original: ANGLAIS**

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

**Quatrième réunion du Comité de l'information
Pour le développement (CODI IV)**

Addis-Abeba, Éthiopie
23 – 28 Avril 2005

Rapport sur le suivi des recommandations de ABSA

Rapport sur le suivi des recommandations de ABSA-I

Table des matières

I. Introduction	3
II. Suivi des activités	3
II.1. Cadre stratégique pour le développement de la Statistique en Afrique	3
1. Les activités statistiques courantes et envisagées en Afrique	4
2. Schémas directeurs de la statistique	5
4. Système de suivi et de mise en oeuvre des programmes de développement de l'Afrique	7
5. Etablissement de réseaux et partage de l'information	7
6. Mécanisme de revue par les pairs	8
7. Prise en compte des questions de genre dans les activités statistiques	8
II.2. La Statistique à la CEA: Un cadre d'action	8
1. Situation du personnel statistique à la CEA	9
2. Etendue du programme de travail statistique de la CEA	9
3. Développement d'une base de données statistiques	10
4. Plaidoyer pour la Statistique.....	10
5. La CEA et les Centres de formation statistique (CFS)	11
6. Nom de la division de la CEA en charge de la Statistique	11
III. Conclusion	11

I. Introduction

1. La première réunion du Comité consultatif sur la Statistique en Afrique (ABSA)¹ s'est tenue au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba, du 10 au 11 mai 2004, suivie par la première réunion du Forum sur le développement de la Statistique en Afrique (FASDEV)² convoquée du 12 au 13 mai 2004. La réunion a examiné et pris des décisions relativement aux points suivants :

- Le développement de la Statistique en Afrique: Un cadre stratégique, et
- La Statistique à la CEA: Un cadre d'action.

2. Le Comité a invité le secrétariat à entreprendre un certain nombre d'actions concernant le développement de la Statistique aussi bien dans la région qu'à la CEA. Cependant, toutes les recommandations ne s'adressaient pas à la CEA. Le présent document rend compte de la mise en œuvre de certaines de ces actions, des obstacles rencontrés aussi bien que des mesures correctives prises pour atteindre effectivement les objectifs du Comité. Autant que possible, ce rapport inclura les actions les plus saillantes prises par les différentes parties prenantes.

II. Suivi des activités

II.1. Cadre stratégique pour le développement de la Statistique en Afrique

3. Le document intitulé "Le développement de la Statistique en Afrique: Un cadre stratégique" avait pour objet de guider les futures activités de renforcement des capacités statistiques en Afrique. Le cadre devait mettre l'accent, en particulier, sur les axes stratégiques et les instruments appropriés de mise en œuvre pour l'amélioration de la planification, du financement, de la gestion et de la coordination des activités de développement statistique. Il était attendu que le nouveau cadre, une fois adopté par les parties prenantes, aiderait à créer plus de synergies, à réduire la duplication des efforts et à conduire à un renforcement durable des capacités dans la région Afrique. Le document couvrait les points suivants, sur lesquels portaient les recommandations du Comité :

- Activités statistiques courantes et envisagées en Afrique
- Schémas directeurs de la Statistique
- Représentation des pays africains dans les fora internationaux
- Système de suivi et de mise en oeuvre des programmes de développement de l'Afrique

¹ ABSA est le sigle anglais de *Advisory Board on Statistics in Africa*

² FASDEV est le sigle anglais de *Forum for African Statistical Development*

- Etablissement de réseaux et partage de l'information
- Mécanisme de revue par les pairs
- Prise en compte des questions de genre dans les activités statistiques

1. Les activités statistiques courantes et envisagées en Afrique

4. Le Comité a recommandé d'améliorer l'exercice en faisant le point sur toutes des activités statistiques courantes et envisagées dans la région pour s'assurer que toutes les activités sont bien prises en compte, et fournir les détails et profils des activités et initiatives y compris les bénéficiaires, les calendriers, la couverture géographique, les financements selon les sources et les montants, etc.

5. La réunion du FASDEV qui a été organisée juste après la deuxième réunion d'ABSA, comme indiqué ci-dessous, a examiné, entre autres, les mêmes documents présentés à la réunion d'ABSA. Le Forum a alors, accepté de contribuer à la production, sous la coordination de la CEA, d'un Cadre stratégique régional de référence basé sur le projet de document présenté ("Le développement de la Statistique en Afrique: Un cadre stratégique ") et les commentaires émis et qui serait dans la ligne du Plan d'action de Marrakech sur la Statistique (MAPS)³.

6. Les représentants des principaux sponsors de la réunion de FASDEV, à savoir la Banque africaine de développement (BAD), la CEA, le Consortium du Partenariat en Statistique pour le développement au 21^{ème} siècle (PARIS 21)⁴ et la Banque mondiale qui ont été rejoints par le Fonds monétaire international, ont discuté, à leur réunion de Tunis⁵, des modalités d'élaboration de ce document de référence. Ils ont accepté de recruter trois consultants pour la rédaction du document. Les consultants devront travailler ensemble pas plus de cent quatre-vingts jours, sur une période de neuf mois commençant par le mois d'avril⁶. Le tableau suivant présente le calendrier provisoire pour cette consultation :

Recrutement des consultants	Avril 2005
Séance de briefing à la CEA, Répartition des tâches	Avril 2005
Travaux de bureau, Sélection des pays à étudier	Avril 2005

³ MAPS est le sigle anglais de *Marrakech Action Plan on Statistics*

⁴ PARIS 21 est le sigle anglais de *PARTnership In Statitics forDevelopment in the 21st Century*

⁵ *Inter-institutional Meeting on the Coordination of Statistical Capacity building Work in Africa*, Tunis, du 31 janvier au 2 février 2005

⁶ Les institutions qui financent cette consultation (BAD, PARIS 21 et la Banque mondiale) détermineront les périodes exactes et le nombre d'hommes mois nécessaire à chacun des trois consultants pour effectuer le travail.

Evaluation sur le terrain	Mai-Juin 2005
Première version du document	Juillet 2005
Circulation de la première version du document parmi les parties prenantes	Août 2005
Deuxième version du document,	Septembre 2005
Dépôt de la dernière version du rapport au secrétariat de la CEA, séance de débriefing à la CEA	Fin octobre 2005
Deuxième réunion de FASDEV	Fin octobre 2005

7. Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, la version finale du Cadre stratégique régional de référence (cet intitulé pourrait changer à la fin du processus) sera soumise à FASDEV lors de sa deuxième réunion prévue au siège de la CEA, vers fin octobre 2005. Cette dernière version du document devra refléter toutes les recommandations faites lors de la deuxième réunion d'ABSA.

2. Schémas directeurs de la statistique

8. Le Comité a mis l'accent sur la nécessité, pour les pays, d'élaborer des schémas directeurs de la statistique en tenant compte de leurs propres conditions. Ces plans devront être élaborés pour supporter les initiatives politiques, fournir une feuille de route pour le développement de l'ensemble du système statistique et être utilisés pour la mobilisation des ressources. Il importe de noter qu'il y a un consensus sur l'appellation "Stratégies nationales pour le développement de la Statistique" (SNDS), pour la dénomination de tels schémas directeurs également appelés plans stratégiques pour le développement du système statistique national ou encore plans de développement statistique, etc.

9. Le FASDEV invite également les pays africains à se conformer à la recommandation faite dans le MAPS pour élaborer et mettre en œuvre leurs SNDS à l'horizon 2006, en utilisant les directives préparées par PARIS 21. Il importe de mentionner qu'une recommandation similaire avait été faite lors de la deuxième réunion du Comité de l'information sur le développement I (CODI-II)⁷ de la CEA, qui a eu lieu en septembre 2001, et plus tard dans la Déclaration de Yaoundé adoptée lors du deuxième séminaire régional du Programme de comparaison international pour l'Afrique (PCI-Afrique) qui s'est tenu en avril 2003.

⁷ CODI est le sigle anglais de *Committee on Development Information*

10. PARIS 21 a organisé trois ateliers sousrégionaux sur les SNDS pour (i) les pays francophones de l’Afrique de l’Est, à Addis-Abeba, du 2 au 4 décembre 2004m (ii) les pays francophones de l’Afrique de l’Ouest, à Bamako, du 7 au 9 février 2005 ; (iii) les pays francophones de l’Afrique centrale, à Bamako, du 10 au 12 février 2005. PARIS 21 a également organisé une réunion informelle sur “L’inclusion des statistiques sectorielles dans les Stratégies nationales pour le développement de la Statistique”. L’atelier sur les SNDS pour les pays africains lusophones est prévu, à Bissau, du 3 au 5 mai 2005. Ces ateliers ont pour objet de : (i) présenter la problématique du processus et le contenu du manuel de référence, et (ii) assister les représentants des instituts nationaux de statistique (INS) dans la préparation de leurs feuilles de route en vue de l’élaboration des SNDS..

3. Représentation des pays africains dans les fora internationaux

11. Le Comité a manifesté sa préoccupation en ce qui concerne le faible niveau de représentation des pays africains dans les fora internationaux. Il a ensuite recommandé que : (i) la CEA puisse convoquer des réunions devant conduire à une position régionale africaine avant les principaux événements statistiques, organiser des groupes de travail sur divers sujets tels que les normes, les méthodologies et les cadres de référence internationaux ; et (ii) les partenaires au développement puissent financer la participation des représentants des pays africains à ces réunions.

12. La CEA, en collaboration avec ses partenaires, a programmé de convoquer au moins une réunion avant la prochaine session de la Commission statistique des Nations Unies. S’agissant des groupes de travail, la CEA a l’intention, à travers un projet du Compte pour le développement des Nations Unies, de mettre l’accent sur les données désagrégées selon le sexe et les comptes satellites de la production des ménages (CSPM). La CEA est également engagé dans le projet SCAN-ICT⁸ qui a trait aux statistiques sur la société de l’information. De plus, le projet de la Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique (CESAP) financé par le Compte pour le développement des Nations Unies et intitulé “Mesurer le secteur informel”, donnera l’occasion d’échanger des informations sur cette question. Naturellement, la CEA devrait faire plus à ce sujet mais les contraintes budgétaires continuent d’entraver sa volonté de mieux servir les Etats membres dans le domaine de la Statistique.

13. Grâce à la Division de la Statistique des Nations Unies (DSNU), PARIS 21, le ministère français des affaires étrangères, le Département pour le développement international du Royaume-Uni, etc, certains directeurs d’INS ont pu participer à la 36^{ème} session de la Commission statistique des Nations Unies qui a eu lieu, à New York, du 1^{er} au 4 mars 2005. .

⁸ Projet sur les indicateurs des technologies de l’Information et de la communication (TIC)

4. Système de suivi et de mise en oeuvre des programmes de développement de l'Afrique

14. Le Comité a recommandé que la communauté statistique en Afrique puisse travailler, en étroite collaboration avec les parties prenantes, à l'établissement d'un système de suivi de la mise en œuvre des programmes du développement de l'Afrique tels que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)⁹, les Stratégies de réduction de la pauvreté (SRP), et les Objectifs de développement du Millénaire (ODM).

15. La recommandation est très importante et commence à prendre forme. En effet, AFRISTAT a tenu, à Bamako, du 7 au 12 mars 2005, une réunion sur un Cadre pour un système d'information relatif au suivi et à l'évaluation des documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et des ODM. Ce projet concerne les pays francophones d'Afrique sub-saharienne et a pour objet le développement aussi bien du cadre ci-dessus mentionné que d'un support méthodologique commun et minimum pour le système d'information à utiliser dans le suivi et l'évaluation des DSRP et des ODM.

16. La CEA, à travers son Institut africain de développement économique et de planification (IDEP)¹⁰, est en train de conduire une recherche sur "Un cadre analytique pour le NEPAD". Dans ce contexte, des travaux doivent être entrepris pour fournir la composante statistique d'un tel cadre.

5. Etablissement de réseaux et partage de l'information

17. Le Comité a recommandé que l'établissement de réseaux et le partage de l'information puissent être encouragés et promus au niveau des producteurs et des utilisateurs dans les pays, des organisations sous régionales et régionales, des agences des bailleurs de fonds et des organisations internationales.

18. Ceci est une préoccupation constante de la CEA aussi bien que de la communauté statistique africaine. Des initiatives ont été prises à cet effet par la CEA avec le lancement d'un site Web dédié aux activités statistiques et d'un bulletin semestriel, l'organisation des réunions du Sous-comité de la Statistique de CODI, sa participation au FASDEV, etc. De plus, les organisations sous régionales telles que AFRISTAT, à travers les diverses réunions qu'elles organisent, ont surmonté l'isolement des INS. Il importe de mentionner l'assistance d'AFRISTAT, de la DSNU et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) aux INS dans l'acquisition des services Internet et de sites Web, etc. S'agissant des partenaires au développement, le système de partage de l'information qui sera bientôt mis en place sera très important à cet effet.

⁹ NEPAD est le sigle anglais de *New Partnership for Africa's Development*

¹⁰ IDEP est le sigle anglais de *African Institute for Economic Development and Planning*

6. Mécanisme de revue par les pairs

19. Le Comité, à la suite de la recommandation faite sous la précédente rubrique, a noté la nécessité de développer des méthodologies appropriées de revue par les pairs et de s'engager dans ce processus.

20. Le secrétariat n'a pas été en mesure de réaliser une telle recommandation du fait de contraintes en ressources financières et humaines. Néanmoins, le secrétariat a rédigé un projet de cadre conceptuel sur la revue par les pairs des systèmes statistiques nationaux qui pourrait servir de base à l'élaboration d'un document de projet à soumettre aux partenaires pour la mobilisation de fonds extrabudgétaires.

21. D'ores et déjà, la CEA s'est vu octroyé un rôle important dans le mécanisme africain de la revue par les pairs (APRM) par la Commission de l'Union africaine. Cela devrait être perçu comme une opportunité pour la CEA de pousser la composante statistique de ce processus.

7. Prise en compte des questions de genre dans les activités statistiques

22. Le Comité recommande des réformes des systèmes nationaux de statistique en vue :
(i) d'introduire les enquêtes auprès des ménages, y compris les études budget-temps, comme partie intégrante des processus normaux de collecte des données pour générer des données désagrégées par sexe, et pour adopter les comptes satellites de la production des ménages afin de disposer de bases de données pour l'analyse des politiques et des stratégies en vue d'identifier plus d'options de développement durable et équitable.

23. Ces questions ont été prises en compte par la CEA, à travers le programme de travail du Centre africain pour le genre et le développement (CAGD). De plus le projet financé par le Compte pour le développement des Nations Unies mentionné ci-dessus est une opportunité pour le CAGD et l'Equipe Statistique de la CEA de collaborer sur ces dites questions.

II.2. La Statistique à la CEA: Un cadre d'action

24. Le document intitulé "La Statistique à la CEA: Un cadre d'action" avait pour objet de faire le diagnostic de la situation de la fonction statistique à la CEA et de proposer des éléments de programme susceptibles de relancer les activités de l'Equipe Statistique au sein de la Commission et dans les Etats membres. Le document couvrait les points suivants, sur lesquels portaient les recommandations du Comité :

- Situation du personnel statistique à la CEA
- Etendue de la composante statistique du programme de travail de la CEA

- Développement d'une base de données statistiques
- Plaidoyer pour la Statistique
- La CEA et les Centres de formation statistique (CFS)
- Nom de la division de la CEA en charge de la Statistique

1. Situation du personnel statistique à la CEA

25. L'Equipe Statistique à la CEA, depuis la dernière réunion de ABSA, en mai 2004, fonctionne avec quatre professionnels émergeant sur le budget régulier, un conseiller régional en organisation et management des systèmes statistiques nationaux, et six assistants statistiques**. Les membres de ABSA, les partenaires et la CEA elle-même, ont estimé que la situation du personnel constituait un sérieux obstacle à l'exécution des activités statistiques étant donné les besoins croissants en matière de développement statistiques comme cela a été noté dans le rapport de la réunion de lancement de ABSA.

26. Plus précisément, depuis la dernière réunion de ABSA, l'Equipe Statistique a enregistré le départ à la retraite de deux professionnels et le départ de deux assistants statistiques, l'un étant promu au niveau professionnel dans une autre division alors que le deuxième a quitté la Commission.

27. Dans le cadre de la campagne de recrutement lancée par la Commission pour remplir les multiples postes vacants, trois professionnels statisticiens ont été recrutés. Deux d'entre eux ont rejoint la Commission en septembre et en octobre 2004 alors que le troisième a intégré l'Equipe Statistique en janvier 2005. En plus, deux assistants statistiques ont été recrutés en 2004. En attendant l'arrivée de ce personnel, l'Equipe Statistique s'était offerte les services de deux consultants statisticiens de février à juillet 2004. Par ailleurs un consultant informaticien a également été recruté, depuis juillet 2004 pour mettre en œuvre le projet de développement d'une base de données à la CEA. Au total, l'Equipe statistique est aujourd'hui composée de quatre professionnels, un conseiller régional et six assistants statisticiens.

2. Etendue du programme de travail statistique de la CEA

28. Prenant en compte le nouvel agenda du développement en Afrique et l'évolution fulgurante des technologies de l'information et des communications et leur impact sur les sociétés, le Comité a recommandé que la CEA élargisse le champ de ses programmes de travail statistiques pour intégrer les statistiques sociales et les indicateurs de suivi des ODM et du NEPAD et assiste ses Etats membres afin que ces derniers commencent à produire des statistiques sur la société de l'information dans un cadre harmonisé.

29. Sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications (UIT), plusieurs réunions ont été tenues pour discuter des questions relatives aux statistiques sur la société de l'information et pour se mettre d'accord sur une liste d'indicateurs pertinents pour le suivi des progrès dans ce domaine. La dite liste sera mise à la disposition des membres du Comité.

3. Développement d'une base de données statistiques

30. Le Comité, bien que reconnaissant l'importance du développement de bases de données à la CEA, a recommandé que la CEA assiste les pays à développer leurs bases de données socio-économiques, qui pourraient être connectées.

31. La Commission a développé un prototype pour la base de données statistiques régionales de la CEA suite à une évaluation détaillée des besoins en données entreprise pendant le troisième trimestre de l'année 2004. Il est attendu que le nouveau système régional d'information fournisse, une fois au point, des données statistiques de première source** directement accessible aux potentiels utilisateurs à l'intérieur aussi qu'à l'extérieur de la Commission. Actuellement, la CEA n'envisage pas d'assister les pays à développer leurs propres bases de données du fait de l'insuffisance de ces ressources financières.

4. Plaidoyer pour la Statistique

32. En ce qui concerne les questions de plaidoyer, le Comité a souligné la nécessité d'avoir des plans détaillés avec des messages clairs, des cibles, des calendriers et des partenaires pour leurs mises en œuvre.

33. A ce jour, le principal instrument de plaidoyer statistique pour la statistique est la Journée africaine de la Statistique. La célébration de cette journée est l'occasion de sensibiliser le grand public sur l'importance du rôle que la statistique doit jouer dans un processus adéquat de prise de décisions politiques qui prennent en compte les récents développements politique et les préoccupations de bonne gouvernance. Il importe de noter que, pour la première fois, il y a eu une couverture radiophonique de cet événement en novembre 2004. En effet, PARIS 21 a pu amener Radio France International (RFI) à organiser des entrevues avec des responsables statisticiens africains. Dans le même temps, dans bien des pays, beaucoup de séminaires, de discussions ont été organisés autour du thème retenu et d'autres questions émergentes survenues dans la promotion du développement de la Statistique en Afrique.

34. PARIS 21, dont le mandat inclut le plaidoyer statistique a produit plusieurs matériaux à cet effet, notamment deux vidéos, une première sur "La mesure du changement dans la pauvreté dans le monde", une seconde sur "la Statistique au service du développement",

ainsi qu'un rapport sur "le rôle de la Statistique dans la prise de décisions basée sur des faits".

5. La CEA et les Centres de formation statistique (CFS)

35. S'agissant des centres de formation statistiques (CFS), le Comité a demandé à la CEA de coopérer avec eux en vue : (i) de réviser les programmes relativement au nouvel agenda du développement pour rendre le travail statistique plus pertinent à cet égard, (ii) de leur fournir du matériel pédagogique et (iii) d'organiser des formations de courte durée et des ateliers dans des domaines sélectionnés.

36. En effet, la CEA a beaucoup fait dans le passé pour assister les CFS, de la création de centre de formation statistique à l'harmonisation des programmes des CFS africains francophones et anglophones, en passant par le recrutement de courte durée de professeurs pour ces centres, etc. Toutes ces activités ont été entreprises dans le cadre du Programme de formation statistique en Afrique (PFSA).

37. Depuis la fin du programme, les rares interventions de la CEA ont été réduites à l'organisation de séminaires sur l'organisation et la gestion des systèmes statistiques dans les centres de formation statistiques des pays francophones. La CEA va explorer la possibilité de coopérer avec des partenaires dans ce domaine. Il importe de noter que le PCI-Afrique a impliqué depuis le début de ces travaux les CFS et compte introduire dans les programmes des cours spécifiques relatifs aux indices en particulier.

6. Nom de la division de la CEA en charge de la Statistique

38. Le Comité a proposé une nouvelle dénomination de la division en charge de la Statistique à la CEA. Il faut rappeler que le Secrétaire exécutif de la CEA, lors de la cérémonie de clôture de la deuxième réunion de ABSA, a indiqué que le changement de nom d'une division implique bien plus de facteurs que ceux avancés pendant la réunion. Ainsi, à ce jour, la fonction statistique reste à la Division de la politique économique et sociale.

III. Conclusion

39. Le processus de suivi de la production du cadre stratégique régional qui sera une référence pour toutes les parties prenantes dans le renforcement des capacités statistiques en Afrique est en bonne voie. La prochaine étape importante sera la réunion de FASDEV au cours de laquelle les partenaires devront discuter sur le contenu du document et se mettre d'accord sur un processus de son approbation. Cela permettra de créer beaucoup plus de synergies, de réduire la duplication des efforts et de conduire à des activités de renforcement des capacités statistiques durables dans la région Afrique. Cela devra être reconnu comme une étape importante dans le domaine de la Statistique.

40. En ce qui concerne la Statistique à la CEA, des efforts louables ont été consentis dans le cadre du renouvellement du personnel, cependant, il faut reconnaître que plus d'efforts peuvent être fournis pour réaliser les recommandations formulées par le Comité à cet égard.